

CGT

FSM

# le délégué

DU PERSONNEL

N° 338/Octobre 1981/33<sup>e</sup> année/0,10 F

Rédaction : 213, rue La Fayette — PARIS (X<sup>e</sup>)



# POUR UN VRAI CHANGEMENT: LA CARTE C.G.T.

De nouvelles relations se sont instaurées entre les organisations syndicales et le Gouvernement et la concertation a fait place à l'arrogance de l'ancien pouvoir.

Un train de mesures sociales, dont nous avons souligné la portée, mais aussi les limites, a permis de soulager les familles les plus modestes. De grands dossiers sont en cours d'examen, des avancées sont faites en matière de liberté et de démocratie. L'espoir de vivre autrement et mieux, qui a été à l'origine de la victoire de la gauche, demeure comme une exigence dans l'esprit de la grande majorité des salariés de ce pays.

Des choses bougent. Elles vont dans le bon sens. Nous nous en félicitons. Ceci étant, nous devons regarder le présent et l'avenir avec les yeux grands ouverts.

Les milieux politiques de droite, des affaires et de la grande industrie, qui ont mis notre pays à genoux, n'entendent pas renoncer aux pillages qui assureraient leur fortune. Toute réforme démocratique leur est insupportable.

Dans les entreprises du Secteur public et nationalisé, des nostalgiques de l'ère Giscard-Barre se font tirer l'oreille pour se mettre au diapason du changement.

C'est clair aussi que les mesures progressistes à prendre ne suscitent pas forcément chez tous le même niveau d'adhésion, que la résistance aux pressions patronales ne trouvent pas une égale fermeté, que l'ampleur des réformes à entreprendre suscite le dé-

bat. Ce n'est pas anormal. Cela existe et il faut le savoir.

Or, il est tout à fait évident que les mesures progressistes, décidées à l'échelon gouvernemental, ne s'appliqueront pas d'elles-mêmes. D'ailleurs, le patronat a clairement pris position. Il luttera de toutes ses forces contre toute réforme démocratique qui empiète un tant soit peu sur son pouvoir absolu.

L'arrogance patronale est dans la logique des choses mais elle ne signifie pas que le grand patronat peut tout se permettre.

Au contraire, il a dû essayer un certain nombre de reculs partout où les travailleurs, prenant appui ou devant les mesures gouvernementales, se sont engagés dans l'action.

C'est donc bien en terme de rapport de force que se pose la bataille pour le changement. Son issue dépend du poids de la C.G.T.

Or, c'est tout de suite que le renforcement de la C.G.T. s'impose comme une urgence. En effet, dans les entreprises, sur le lieu du travail, les forces hostiles au progrès social ne sont pas inactives. Ce qui apparait le plus visible aux salariés, c'est souvent cette contradiction que la présence d'une nouvelle majorité au pouvoir n'a pas transformé leur vie au travail ; que le chômage et l'inflation continuent leurs ravages.

Il faut donc agir vite, fermement, dans les formes appropriées pour que les travailleurs

soient réellement les acteurs des transformations nécessaires.

C'est pourquoi il nous faut une C.G.T. plus forte, mieux implantée dans les entreprises, les ateliers, les bureaux, mieux implantée dans les différentes catégories socio-professionnelles.

Certes le changement politique ne précipite pas spontanément les travailleurs dans nos bras.

Mais aujourd'hui, des conditions plus favorables existent pour recruter de nouvelles forces.

Le patronat est toujours là, mais il a perdu ses appuis politiques au gouvernement.

La lutte est toujours nécessaire mais ce n'est plus forcément l'action contre les mauvais coups, c'est surtout l'action pour soutenir ou accélérer la mise en place de réformes sociales.

L'image de marque du syndicalisme s'en trouve revalorisée aux yeux des travailleurs.

Il n'y a donc pas un instant à perdre pour aller à la conquête de ces millions de « cégétistes » et mettre un terme à leur statut de « supporters ».

Des centaines de milliers de cartes 1981 peuvent encore être placées avant la fin de l'année, année qui servira aussi pour déterminer l'état des forces de la C.G.T. et donc la représentativité au 41<sup>e</sup> Congrès confédéral.

C'est l'objet du plan de travail confédéral dont nous donnons les grandes lignes ci-contre.

**Jacques OBRIET.**

# Concrétiser de suite le renforcement de la C.G.T.

La C.E. Confédérale vient d'adopter un important plan de travail afin de prolonger l'effort de recrutement et l'insérer dans la bataille pour faire triompher le changement.

- **Assurer le succès du rendez-vous national à l'occasion du C.C.N. des 6 et 7 octobre 1981.**

— 45.372 adhésions, depuis le 10 mai 1981, 15.782 de plus que l'an dernier à la même date tel est le « top » au 15 septembre.

— Cette progression doit se confirmer au prochain rendez-vous national ce qui suppose :

- syndicat par syndicat de faire le bilan des cartes et timbres placés et payés ;
- de mettre sur le pont tous les élus, les collecteurs, les trésoriers et les secrétaires à l'organisation.

- **Animer la bataille du renforcement, durant les mois d'octobre, novembre, décembre, 3 mois qui vont compter.**

— Dans les mois qui viennent plusieurs grandes questions vont faire l'actualité :

- les nationalisations ;
- la réduction du temps de travail ;
- la retraite ;
- la réforme de la Sécurité Sociale.

— Avec la lutte contre le chômage et pour l'évolution du pouvoir d'achat, ces questions

vont constituer les points forts de l'activité syndicale.

C'est autour de ces thèmes en prise avec les problèmes quotidiens, que doivent s'organiser les initiatives pour donner force et dynamisme à la C.G.T. avec :

- des journées d'information, de mobilisation, de recrutement, de mise à jour des cotisations ;

- des dispositions pour le parainage des nombreuses P.M.E. inorganisées et des ateliers et services des G.E. où la C.G.T. n'est pas présente ou trop faible ;

- des mesures d'organisation minutieuses prévoyant :

— le travail concret de recrutement et la mobilisation des militants ;

— les contrôles réguliers dans l'effort de renforcement en mettant à profit notamment les réunions de secrétariats, bureaux, C.E. ;

— en réactivant l'utilisation des P.V. de quinzaines.

- **Prendre appui sur « LA VIE OUVRIÈRE ».**

— « La Vie Ouvrière » va consacrer une pagination importante à la bataille du renforcement, en liaison avec les grands dossiers sociaux.

Le numéro 1936 du 6 octobre sera consacré à la nationalisation, alors que s'engage dans tous les pays et au parlement un grand débat.

— Conjuguer la diffusion du journal de la C.G.T. et le recrutement à partir de cet « outil »

doit se faire sans attendre en pensant que ce numéro gardera plusieurs semaines un caractère d'actualité.

**Dans le prolongement de ce plan de travail :**

— Deux initiatives de caractère national en direction des GRANDES ENTREPRISES et des UNIONS LOCALES :

- **Réunion nationale des Grandes Entreprises les 3 et 4 décembre 1981 à Nanterre.**

Il s'agit de mettre en relief et de donner une résonance nationale à la question décisive du renforcement de la C.G.T., notamment là où l'affrontement de classe est le plus aigu, c'est-à-dire la grande entreprise.

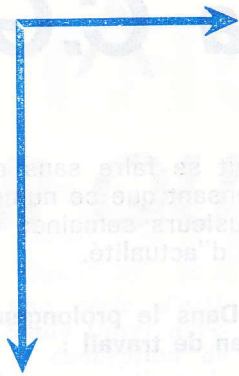
Il s'agit avec cette initiative, de stimuler l'effort de renforcement et préparer le placement de la carte 1982 dans les meilleures conditions possibles en faisant de cette rencontre nationale la rampe de lancement de la campagne de remise des cartes.

- **Réunion nationale des 927 Unions Locales les 14 et 15 janvier 1982.**

Consacrée essentiellement au rôle de l'Union Locale dans la bataille du renforcement elle ne sera pas la redite des deux précédentes rencontres nationales des Unions Locales.

Cette initiative, qui poursuit les mêmes objectifs que celle des Grandes Entreprises, constituera une étape et un tremplin dans le temps fort du placement de la carte 1982.

# L'EXEMPLE D'UGINE-ACIER



**l'intervention  
des travailleurs**



**l'accroissement  
de nos forces  
syndiquées**



**2 conditions  
décisives  
pour réussir  
le changement**

Il fallait entendre le Secrétaire du Syndicat UGINE-ACIER (dans le Gard) lors de l'assemblée des militants C.G.T. du Gard le 10 septembre, pour mesurer combien ce syndicat d'entreprise a su articuler dans son activité ces deux questions.

UGINE-ACIER, filiale du Groupe Péchiney Ugine Kuhlmann, devrait, logiquement, tomber sous le coup de la nationalisation.

Faut-il attendre le projet de loi en espérant ? Faut-il rester « l'arme au pied » comme on dit ? Le syndicat a choisi l'intervention des travailleurs.

Explications, débats dans les ateliers, prises de parole et distributions de tracts sont organisés par la C.G.T. Il faut que le personnel comprenne et soit partie prenante. On exige 1 heure d'information pour qu'à l'occasion de celle-ci les salariés puissent se prononcer démocratiquement. Le patron refuse ! Rien n'y fait, la C.G.T. appelle à l'assemblée ; un peu plus de 600 participants, s'y mêlent des cadres, des employés. Du jamais vu ! On discute, des groupes se forment, on vote : 589 disent oui à la nationalisation comme le conçoit la C.G.T.

Jusqu'à là rien de plus normal. Les travailleurs acteurs du changement c'est ça la pratique. Mais ce n'est pas tout.

Le Syndicat qui a mis en place un véritable secrétaire à l'organisation se rend bien compte qu'intervention des travailleurs et forces de la C.G.T. sont intimement liées, indissociables, se confortent réciproquement.

La théorie c'est bien, mais la mise en œuvre doit suivre, c'est d'ailleurs la preuve de la conviction.

Chaque semaine le Conseil syndical (15 membres) se réunit. Bien sûr on discute de la situation, mais chacun de ses membres se voit confier la responsabilité de faire un adhérent nouveau chaque semaine. Le secrétaire à l'organisation contrôle, impulse. On est exigeant et persévérant avec chaque camarade.

Résultat en quelques semaines : 71 nouveaux syndiqués.

L'émulation continue entre les 15 principaux responsables du syndicat. On passe le braquet supérieur ; les adhésions il faut continuer mais on y ajoute une autre idée : chaque semaine on fait le point de ceux, parmi nos syndiqués qui sont à jour avec l'objectif, fixé pour tous les camarades de la direction : « Combien de syndiqués ont la carte remplie de la totalité des timbres ? ». Fin août : la moyenne des timbres est en augmentation, plus de 6 timbres par carte.

Les camarades ne savent pas encore s'ils seront nationalisés, mais ce dont ils sont sûrs, c'est que cette idée avance dans la tête des travailleurs pour devenir une exigence légitime et qu'en tout état de cause, leur syndicat plus fort, est de nature à créer un courant irrésistible, un rapport des forces et des droits nouveaux qui déboucheront sur des résultats positifs.

Sans vouloir idéaliser, il faut avouer qu'une telle intervention dans une assemblée des militants de Nîmes a fait du bien à tout le monde, y compris à celui qui, aujourd'hui, relate l'événement !

**Jean DREAN,**

**Membre**

**de la C.E. Confédérale.**

# A BILLANCOURT LA R 4 A 20 ANS

Nous sommes à la Sellerie, chez Renault à Billancourt. Sur deux rangées, les carcasses de la voiture avancent, lentement à première vue mais inexorablement.

Autour de chaque voiture, on s'affaire. Des travailleurs immigrés posent ici les pare-brise, là les pare-chocs, plus loin les charnières des portes et autres accessoires.

Chaque seconde, un geste, les yeux rivés sur l'outil ; on revient en arrière, chercher une pièce, une vis, la voiture a parcouru quelques mètres, mais déjà la suivante est là.

Pendant 8 heures, une suite ininterrompue d'automatismes qui exigent précision, attention permanente.

Et nous venons pour parler syndicat, adhésion, revendications, changement. Quelle étrange conversation ! Nous parlons à des hommes qui n'ont aucun regard pour nous. Ils écoutent, lâchent quelques mots, sans perdre de vue la tâche minutieuse à exécuter. Ils savent que tout est contrôlé. Toute défaillance est sanctionnée par un avertissement.

Nous avons l'impression parfois de les gêner et pourtant, ils ont des choses à dire. Nous les suivons dans leur déplacement d'une voiture à l'autre, de la caisse remplie d'accessoires, de pièces à

la R 4 qui, d'opération en opération, prend sa forme.

Pas de remplaçant en nombre suffisant pour permettre de souffler un peu, d'aller au w.c.

Un délégué sur la chaîne pour les défendre ? Ils sont tous d'accord ; la C.G.T. ? C'est la meilleure organisation ! Adhérer ? On n'est pas hostile, mais il faut un des nôtres pour nous représenter. Nous avons beaucoup de revendications, les salaires, les cadences, la liberté.

« Nous ne parlons pas bien le français », « nous ne savons pas écrire votre langue ». Pourtant chacun est conscient qu'il faut se grouper, s'unir, agir. L'action, si c'est nécessaire, ils sont tous prêts.

Quel contraste, entre la carrière de cette voiture populaire, cette voiture qui, en 20 ans, n'a pas vieilli, et ces hommes qui la construisent par petits bouts, le visage fatigué de ceux qui n'ont que pour univers des fils, des boulons, que leurs mains saisissent mille fois en 8 heures.

Quelques-uns d'entre eux ont adhéré. Ils ont jeté leur nom : Abdallah, Zekacem ; il faut les poursuivre pour avoir l'adresse. Ils n'habitent pas Billancourt, mais le 19<sup>e</sup> ou dans quelques foyers de la SONACOTRA.

On s'imagine difficilement leur

vie. Ils font les beaux jours, la renommée de la Régie, eux, ces anonymes dépersonnalisés.

La R 4 a 20 ans ; on est effrayé à l'idée que des hommes l'ont vu naître et continuent ce travail monotone, harassant.

20 ans, cela se fête. Il ne faudrait pas grand chose pour que, chez eux, la vie prenne un petit air de fête :

plus de monde, une cadence moins dure, des salaires plus élevés, plus de respect, un peu plus de sollicitude, du temps pour communiquer, parler à son voisin.

Si la lassitude se lisait sur leur visage, leur volonté de se grouper pour mieux être défendus, faisait briller une lueur d'espoir dans leurs yeux. Ils y pensent, ils le feront, les chaleureuses poignées de main du « au revoir camarades » étaient pleines de promesses. Oui, parce que c'est ce jour-là que 170 camarades ont rejoint la C.G.T. après les 300 qui, lors d'une initiative semblable, avaient fait de même.

Au revoir, et à bientôt camarades ! A votre manière, comme des lutteurs organisés, fêtez en vous faisant respecter les 20 ans de la R 4.

Jean DREAN.

# DES DROITS NOUVEAUX A CONQUÉRIR

## POUR QUOI FAIRE ?

● Dans une série d'articles, Claude Duret développe la conception de la C.G.T. en matière de droits syndicaux. Ici il expose les raisons qui nécessitent d'urgence l'élargissement des libertés à l'entreprise.

Pendant près de deux décennies, les libertés démocratiques ont été rognées, voire remises en cause brutalement.

La conception de délégation de pouvoir a trouvé là un terrain favorable, confortée par l'avancée progressive du pouvoir personnel, de la centralisation étatique, bureaucratique.

Mais ce processus a développé son contraire, concrétisé par une forte aspiration à participer aux décisions, à dire son mot sur tout ce qui concerne la vie, le travail.

Le verrou qui a sauté le 10 mai nous place donc, militants de la C.G.T., dans une situation où nous devons répondre et rendre effectives ces aspirations, ces volontés.

Tel est le sens des propositions faites publiquement en vue de donner aux travailleurs, à leur organisation, des droits nouveaux.

A cela, deux remarques :

— les premières décisions, notamment dans la fonction publique, et les réactions patronales qui ont suivi montrent que l'affrontement de classe est bien là, que ces droits seront une conquête par la manifestation de l'exigence du plus grand nombre de travailleurs dans l'entreprise dès aujourd'hui ;

— la réussite du changement qui en est à ses origines passe notamment par une intervention consciente des travailleurs, informés, mobilisés par la C.G.T.

Il y a donc lien intime besoins et moyens d'intervention, c'est-à-dire droits nouveaux.

### CE QUI A MOTIVÉ LES PROPOSITIONS

Les propositions formulées s'inscrivent dans une démarche : la démocratie comme moyen pour construire le changement.

Cette démarche suppose donc deux niveaux :

1) Donner à tous les salariés le droit et le temps pour être informés et s'exprimer, de s'éduquer sur tout ce qui touche à l'action revendicative, c'est-à-dire être à même d'intervenir directement pour prendre en main ses propres problèmes.

C'est pourquoi nous proposons :

— la garantie des libertés individuelles et publiques dans l'exercice du droit syndical et la reconnaissance du droit d'organisation politique à l'entreprise ;

— la suppression du caractère absolu du pouvoir patronal concrétisé notamment par les règlements intérieurs, les dispositions disciplinaires, la constitution de fichiers, de dossiers ;

— l'attribution d'un crédit de 12

heures par an pour l'information des salariés par les organisations syndicales ;

— la reconnaissance du droit d'expression et d'intervention des travailleurs en leur permettant, à raison de 12 heures par an, de se réunir en Conseil au niveau de l'atelier, bureau, service, aux fins de s'exprimer et intervenir sur tout ce qui concerne leur vie au travail.

Cette forme et cette conception de démocratie directe seront animées, impulsées, par l'organisation syndicale qui, dans le même temps, verra ses rapports avec les salariés profondément modifiés, enrichis, dans leur forme, leur contenu.

Cette démarche offensive, audacieuse correspondant aux besoins de la situation suppose donc des droits nouveaux pour l'organisation syndicale.

Dans ce cadre, nous devons prendre en compte les profondes mutations, transformations intervenues dans les industries, secteurs d'activité, dans les entreprises elles-mêmes.

Le fil conducteur est d'amener l'organisation syndicale, par le nombre d'élus, ses militants, à pouvoir consacrer tout le temps nécessaire dans l'atelier, le service, le bureau, l'équipe.

Il n'y a donc pas un instant à perdre pour informer, discuter et commencer avec les travailleurs à poser ces revendications dans les entreprises, sans attendre le débat parlementaire.

**(Prochain article : des propositions pour faire entrer la démocratie à l'entreprise).**

**Claude DURET.**

# DES MOYENS FINANCIERS POUR LE CHANGEMENT



Certes, la C.G.T. est puissante et influente. Elle est écoutée et respectée.

Mais sans moyens financiers accrus, il est difficile d'augmenter notre capacité d'action. Notre politique financière doit viser à donner à chaque structure les moyens financiers indispensables à la mesure du combat pour imposer au patronat la satisfaction des revendications, pour bâtir la C.G.T. dont les travailleurs ont besoin, en particulier sur le lieu du travail.

Les finances ne doivent pas seulement rester l'affaire du seul trésorier. S'il est vrai qu'il est le premier responsable, son rôle est de faire partager cette activité à l'ensemble de la direction syndicale.

Réunir les collecteurs, faire le point avec eux, les aider, les fournir en timbres de façon à atteindre 9 timbres par carte à fin septembre, en un mot, placer régulièrement le timbre à l'adhérent, chacun d'entre nous sait bien qu'il est toujours très difficile de rattraper le retard.

Nous avons progressé sensiblement mais il faut aller le plus ra-

pidement possible vers l'application du 1 % réel.

Moderniser la C.G.T. c'est aussi en matière de finances aller résolument vers la pratique du prélèvement automatique. Nous avons déjà eu l'occasion d'écrire et de souligner tous les avantages de cette pratique. Nous y reviendrons mais, d'ores et déjà, bon nombre de nos Fédérations et de nos Unions Départementales ont réalisé des avancées intéressantes avec certains syndicats.

**S'il est vrai que le syndicat c'est les syndiqués**, alors adressons-nous résolument à eux et plus largement à l'ensemble des travailleurs.

Sans leur contribution financière, la C.G.T. ne pourra pas assumer convenablement la défense de leurs intérêts. Les ressources essentielles de la C.G.T. proviennent des cotisations. C'est bien pour cela que le collectage et le règlement régulier des cotisations à tous les niveaux sont d'une importance capitale.

Dans le cadre de la préparation du 41<sup>e</sup> Congrès confédéral, nous allons réactiver le débat du projet de politique financière publié

dans « le Peuple » 1076 de janvier 1980. Nous ne saurions trop insister pour que ce document vienne en discussion le plus largement possible dans nos organisations.

S'il est vrai que nous sommes au point pour la défense des revendications, pour conduire les actions, par contre, nous sommes bien obligés de constater qu'il n'en est pas de même pour la conquête des moyens de la C.G.T.

Trop souvent, nous sommes encore timorés. A la limite, c'est un manque de confiance et pourtant que de résultats encourageants ont été enregistrés, notamment les collectes aux drapeaux lors des grandes manifestations de Manufrance, Ladrecht, les retraités, et bien d'autres encore au niveau des localités et des départements.

Pour réaliser cela, il faut des militantes et militants responsables. Le trésorier doit se transformer en véritable dirigeant syndical en général et chargé en particulier de la bataille et de la gestion financières.

La réussite de notre bataille financière conditionne notre capacité d'action et de défense des intérêts des travailleurs. C'est une tâche exaltante.

Au travail Camarades ! et bon courage.

**Jean-Claude MATHIEUX,**  
Secteur confédéral  
de politique financière

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES :

## UN OUTIL AU SERVICE DU MOUVEMENT SYNDICAL

Quelle est l'influence de la C.G.T. ?

Est-elle en perte de vitesse ou, bien au contraire, tient-elle le haut du pavé ?

Dans les grandes entreprises, les P.M.E., l'Industrie, le Commerce, le secteur public, de quel poids pèse-t-elle ?

Disposer d'informations sérieuses, précises, nombreuses en ce qui concerne l'état de santé et l'influence des différentes structures de la C.G.T. n'est pas seulement une mesure d'organisation élémentaire, c'est un atout « politique » de la plus haute importance qui pèse considérablement dans la bataille idéologique et qui contribue à modeler, auprès de l'opinion publique, l'image de la C.G.T. et des autres organisations.

Que cela plaise ou non, nous sommes à l'époque de la communication de masse. Les chiffres, les statistiques ont une grande incidence sur les comportements.

C'est un créneau que nous devons tenir avec les moyens nécessaires. L'existence du « SERVICE CENTRAL ELECTIONS » de la Confédération procède de cette démarche.

Il a, jusqu'à ce jour, permis des études intéressantes portant sur plusieurs millions de salariés. Son existence nous a donné des armes pour contrecarrer les campagnes calomnieuses et, en même temps, permis de mesurer nos reculs et nos faiblesses dans certains secteurs.

Aujourd'hui, nous avons engagé un processus pour faire mieux, beaucoup mieux et être d'une aide plus appréciable pour toutes les organisations de la C.G.T. à commencer par les syndicats d'entreprises.

Nous venons de nous doter d'un ensemble informatique « autonome », spécialement conçu pour le traitement des élections professionnelles.

La constitution de ce fichier nous donne l'occasion d'établir la fiche d'identité détaillée de chaque entreprise ce qui ouvre d'innombrables possibilités d'utilisation.

Evidemment il ne s'agit pas d'un gadget. Cet outil va permettre d'établir deux mois à l'avance la liste des entreprises concernées par des élections professionnelles, ce qui permettra de déclencher le processus de préparation à tous les niveaux ; chaque mois nous pourrons établir le bilan des résultats de toutes les élections connues : des études plus fines seront possibles au niveau d'une région, d'une fédération, d'une localité, d'un groupe, etc.

Le même type d'informations sera possible pour d'autres élections puisque nous avons mémorisé toutes les circonscriptions prud'homales.

Enfin, parmi les autres types d'utilisation, nous préparons l'expédition du « Délégué du Personnel » et la codification de toutes les entreprises « nationalisables ».

Pour l'instant, cet ensemble informatique va traiter les entreprises de plus de 500 salariés, mais l'objectif est de mettre l'ensemble de nos bases organisées sur ordinateur.

Avant la fin de cette année, nous serons opératifs, c'est-à-dire que nous pourrons faire des analyses détaillées sur les élections professionnelles et, vraisemblablement, apporter d'intéressants éléments d'information sur l'état de nos forces et de notre implantation.

Chacun comprend qu'un outil de cette nature va être d'une aide précieuse pour toute la C.G.T. Mais son efficacité dépendra pour une large part des informations que nous serons capables de lui fournir.

En effet, la transmission des résultats électoraux revêt une importance capitale. Elle n'a rien à voir avec de simples mesures administratives (encore que le mépris, trop souvent affiché à l'égard de mesures de ce type, traduit notre manque de rigueur dans le travail syndical).

D'autres informations nous sont également nécessaires. Des « doublons » risquent de se produire.

Au-delà de quelques petites imperfections dans la collecte des informations, il faut surtout bien percevoir les retombées que nous pouvons escompter des nouveaux moyens de travail et d'action mis en place.

Jacques OBRIET.

